



SAVOIRS FONDAMENTAUX PAR LA PRATIQUE SPORTIVE

APPEL A PROJETS « FORMER AU SAVOIR ROULER A VELO (SRAV) EN ILE-DE-FRANCE »

Préambule

Le savoir rouler à vélo vise le développement de la pratique du vélo en toute sécurité avec l'objectif à terme que tous les enfants entrant au collège maîtrisent la pratique de manière autonome dans des conditions réelles de circulation, à des fins de mobilité. Ce programme vise les enfants de 6 à 11 ans. Ce savoir-sportif fondamental nécessite l'engagement fort et conjoint des acteurs de l'école et du sport au niveau académique, départemental et local, en s'appuyant sur les collectivités locales et en partenariat avec le secteur associatif.

La DRAJES Ile-de-France et les SDJES franciliennes ont pour mission prioritaire d'accompagner le déploiement de l'activité « Savoir Rouler à vélo » qui est une mesure de création interministérielle et partenariale.

Dans l'attente de la mise en place effective du dispositif « Génération vélo » qui permettra de financer les activités d'encadrement des enfants ou la formation, **la DRAJES Ile-de-France crée cet appel à projets spécifique.**

**Cet appel vise à préparer la massification des actions SRAV et leur bonne conduite sur l'ensemble du territoire francilien. Il comprend 2 volets :**

1° - **projets de formation à destination des personnels des collectivités territoriales (ETAPS et animateurs des centres de loisirs) et de l'Education Nationale.** Ces formations permettront par la suite de mettre en place des actions SRAV auprès des enfants dans le cadre scolaire ou périscolaire et extrascolaire (école municipale des sports - centre de loisirs). Pour rappel, les animateurs SRAV sont habilités à encadrer les enfants et à leur délivrer des attestations après l'apprentissage des 3 étapes. L'ensemble des départements franciliens devra être couvert par la somme des projets retenus. Les QPV et les cités éducatives seront prioritaires en terme de territoire. Le choix a été fait d'orienter l'appel sur la formation d'animateurs SRAV pour répondre aux besoins de massification des actions mais aussi viser leur pérennité les prochaines années dans les structures (coût de l'activité moins onéreux une fois le personnel formé).

2° - **projets d'encadrement SRAV en direction des enfants en situation de handicap** (la Fédération Française de sport adapté est un des nouveaux partenaires du SRAV) : il sera souhaitable que ce type de projets prévoit les modalités de formation des encadrants, soit vis-à-vis de ce public fragilisé, soit vis-à-vis de l'activité spécifique vélo.

Condition d'éligibilité et critères de sélection

**Acteurs éligibles :** partenaires officiels du Savoir Rouler à vélo en mesure de former des intervenants SRAV  
Le dossier CERFA (scanné) comprendra la demande de subvention dûment remplie et signée (signature originale) par le représentant légal de l'association

### **Les critères de sélection :**

- L'existence ou la recherche de collaboration avec les SDJES et (ou) la DRAJES d'Ile-de-France, les collectivités territoriales et les services académiques ;
- La qualité du projet de formation et son potentiel d'entraînement vers la mise en place d'actions concrètes destinées aux enfants : mobilisation d'acteurs variés, partenariats construits sur le long terme, le suivi et l'accompagnement des stagiaires dans la mise en place de leur première action SRAV
- La formation prioritaire d'intervenants sur les QPV et les cités éducatives
- La couverture de l'ensemble du territoire francilien par la complétude des projets retenus
- Le réalisme budgétaire de l'action présentée et le coût raisonnable de la formation par stagiaire
- Les modalités d'évaluation retenues par le porteur du projet ;
- La promotion et la visibilité du projet (valorisation du partenariat avec l'Etat...)

### **Organisation de l'appel à projets régional**

Les porteurs de projets adresseront leurs demandes (dossier CERFA signé et scanné) par voie électronique au pôle sport de DRAJES Ile-de-France ([drajes-idf-polesport@region-academique-idf.fr](mailto:drajes-idf-polesport@region-academique-idf.fr)).

### **Clôture de l'appel à projets :**

La date limite de transmission (par voie électronique) des dossiers de demande par les structures associatives à la DRAJES Ile-de-France est fixée au **5 octobre 2021**.

Le comité de sélection se tiendra à la DRAJES le 7 octobre 2021

### **Contacts :**

Pour les questions administratives, vous pouvez vous adresser à :  
Valérie David - Tel : 01 40 77 56 04 et [Valerie.David@region-academique-idf.fr](mailto:Valerie.David@region-academique-idf.fr)

Pour les questions d'ordre pédagogique, vous pouvez vous adresser à :  
Aude Legrand-Berriot - Tel : 06 10 86 29 21 et [Aude.Legrand-Berriot@region-academique-idf.fr](mailto:Aude.Legrand-Berriot@region-academique-idf.fr)